



## PRIVÉ NON LUCRATIF

# Soigner l'image des Ehpad, « lieux de vie et d'envie »

Le **groupe SOS** s'efforce, avec ses équipes, de changer l'image de ses établissements pour personnes âgées. Son but : attirer les candidats et retenir les salariés.

« **N**ous voulons des salariés engagés ! » Maryse Duval, directrice générale adjointe du pôle « seniors » du **groupe SOS**, mise sur l'ancrage de cet employeur dans l'économie sociale et solidaire pour stimuler les initiatives de ses équipes. « Cela leur donne de grandes marges de manœuvre pour proposer des projets. » Comme partout, la plupart des quelque 50 Ehpad du groupe peinent à embaucher et à fidéliser les salariés. Majoritairement situés en Alsace et en Lorraine, ils subissent, en outre, la concurrence des pays frontaliers, tel le Luxembourg, où les salaires sont plus élevés. Depuis le début de l'année, le **groupe SOS** expérimente donc une démarche de valorisation du travail en Ehpad. Pilier de l'initiative, la charte « Nos engagements » vise à faire des établissements des « lieux de vie, lieux d'envie » (1). « Cela s'inscrit dans le concept d'Humanitude », explique Maryse Duval : pour mieux traiter les résidents, il faut également prendre soin des salariés, en favorisant leurs possibilités de s'exprimer, pour améliorer les conditions de travail, ou enrichir le projet d'établissement. La charte reprend les bonnes pratiques des associations gestionnaires d'Ehpad du groupe SOS – Hospitalor, Alpha santé et Habitat & soins.

### Déclinaisons

A Epinal, l'Ehpad Les Bruyères s'avère précurseur. Dès son ouverture, en 2012, une association du personnel, Les Tourmalines, a été créée. « Je n'en fais pas partie. Cela donne du pouvoir au personnel », souligne le directeur, Cédric Lacresse. De nombreuses activités organisées par l'association ouvrent l'établissement sur l'extérieur. Les habitants ont ainsi été invités à un défilé de mode, auquel participaient les résidents et leurs familles. Environ 200 personnes y ont assisté !

La charte est déclinée dans tous les établissements. Chacun, directeur ou salarié, dispose de son propre livret ; lequel est également

**Emmanuel Grosjean**, responsable des ressources humaines du pôle « seniors » du **groupe SOS**

## « Les emplois d'avenir n'ont pas vocation à s'inscrire durablement dans l'effectif »



GRUPE SOS

« Nous avons signé 39 emplois d'avenir. Dans les Ehpad, nous qualifions ces salariés d'"assistants de soins". Le but est de les aider à se former au métier d'aide-soignant. Quand nous embauchons un titulaire d'un diplôme d'auxiliaire de vie sociale, autonome et opérationnel, c'est parfait. Mais certaines personnes sont issues de la coiffure, par exemple. Ce n'est pas simple quand elles arrivent du jour au lendemain dans la chambre d'un résident ; elles doivent travailler en binôme avec un salarié. Cela dure un certain temps avant qu'elles soient utiles. Or, parfois, le stagiaire constate qu'il n'est pas fait pour ce métier. Dix contrats ont déjà été rompus pendant la période d'essai. En outre, ces emplois n'ont pas vocation à s'inscrire durablement dans l'effectif de l'établissement. Une personne qui réussit le concours d'aide-soignant sera en stage ou en cours pendant dix mois. Et, une fois son diplôme obtenu, il n'est pas sûr qu'elle revienne. »

remis à tout candidat à l'embauche. La direction du groupe SOS compte sur le bouche-à-oreille « pour que les aides-soignants et les infirmiers aient envie de postuler ».

Pour l'heure, les « engagements » sont en cours d'amélioration. Les propositions et actions des établissements seront compilées, puis communiquées par le groupe en septembre ; elles permettront d'affiner le contenu de la charte. « Nous voulons susciter une émulation », s'enthousiasme Maryse Duval.

Depuis octobre, le **groupe SOS** embauche également des personnes en emploi d'avenir, afin de faire connaître le travail en Ehpad, en l'expérimentant (*lire le témoignage*).

Enfin, un clip, *Happy Papy* (2) – sur la chanson *Happy* de Pharrell Williams – a été réalisé dans quatre établissements, mettant en scène le personnel, les résidents et leurs familles. « Il montre la mixité culturelle et générationnelle, et véhicule le bonheur dans la vie de tous les jours », vante Maryse Duval. ♦

### REPÈRES

- 49 Ehpad, soit 3 000 lits.
- 6 Ehpad en construction.
- 1 hôpital gériatrique.
- 5 hôpitaux.
- 5 services de soins infirmiers à domicile et 1 équipe mobile Alzheimer.
- 5 services de portage de repas.
- 1 association de logement intergénérationnel.
- 2 500 salariés dans le pôle « seniors ».
- 1 600 euros : salaire brut d'embauche pour un aide-soignant
- **Contact :** Maryse Duval : maryse.duval@groupe-sos.org

(1) L'expression a déjà donné le nom à un prix organisé par Asshumevie et Agevillage.com

(2) [www.groupe-sos.org/actus/2371/Happy\\_Papy](http://www.groupe-sos.org/actus/2371/Happy_Papy)

